

---

**Nombre de membres**

**en exercice: 15**

**Séance du jeudi 15 avril 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoqué le 09 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Frédéric MAAS.

**Présents : 11**

**Votants: 15**

**Sont présents:** Frédéric MAAS, Mohamed NEBBACHE, Corinne MAAS, Christian BELGARDT, Micheline CHANOINAT, Anne-Laure GARCIA, Christophe GRIS, Danielle LEVEAUX, Francis LEVEAUX, Evelyne MOUGENOT, Justine ZAMOZIK

**Représentés:** Jean-Paul BATTEREAU par Corinne MAAS, Aurélie GRIS par Christophe GRIS, Yoann PELISSON par Evelyne MOUGENOT, Christopher ROCHE par Mohamed NEBBACHE

**Secrétaire de séance:** Mohamed NEBBACHE

---

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2021.**

Compte-tenu des mesures sanitaires destinées à lutter contre la Covid-19, notamment l'instauration d'un couvre-feu à partir de 19h00, le compte-rendu de la séance du 8 avril 2021 n'a pas été lu durant la séance plénière. Lors de la transmission de la convocation du Conseil Municipal, il avait été demandé de faire parvenir par retour de mail, toute observation relative à ce compte-rendu. Aucune observation n'étant présentée par les membres du Conseil Municipal, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter 1 délibération à l'ordre du jour de cette séance afin de voter : *vente des mobil homes*. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés l'ordre du jour ainsi modifié.

**Ordre du jour**

- Approbation du compte de gestion 2020 **COMMUNE**
- Vote du compte administratif 2020 **COMMUNE**
- Vote du budget 2021 **COMMUNE**
- Approbation du compte de gestion 2020 **CAMPING**
- Vote du compte administratif 2020 **CAMPING**
- Vote du budget 2021 **CAMPING**
- Convention de partenariat avec CHARLOTTE 3 C LOISIRS dans le cadre de la gestion du périscolaire matin et soir + sur le temps de pause méridien
- *Vente des mobil homes*
- Affaires diverses

Monsieur Mohamed NEBBACHE est élu secrétaire de séance.

**Objet: Approbation des comptes de gestion de la COMMUNE 2020 - DE 2021 012**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membre présents et représentés, **APPROUVE** les Comptes de Gestion de la COMMUNE 2020 établi par Madame L'Inspecteur Principal des Finances Publiques de Meaux.

**Objet: Vote du compte administratif 2020 COMMUNE - DE 2021 013**

Monsieur le Maire propose à Monsieur NEBBACHE Mohamed la présidence de la séance et quitte la salle conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Monsieur NEBBACHE soumet d'examiner le compte administratif COMMUNE 2020 conforme au compte de gestion du receveur,

1. Donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		48 755.92		38 104.50		86 860.42
Opérations de l'exercice	368 020.29	576 131.24	49 422.55	27 118.64	417 442.84	603 249.88
<b>TOTAUX</b>	<b>368 020.29</b>	<b>624 887.16</b>	<b>49 422.55</b>	<b>65 223.14</b>	<b>417 442.84</b>	<b>690 110.30</b>
Résultat de clôture		256 866.87		15 800.59		272 667.46
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		272 667.46
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
256 866.87	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Objet: Vote du budget 2021 COMMUNE - DE 2021 014

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil, qu'il n'y a pas d'autres solutions encore pour cette année que de voter les budgets COMMUNE & CAMPING en déséquilibre, avec un excédent sur la commune de 349 871.48 € et un déficit sur le camping de 349 871.48 €

- La délibération DE\_2021\_010 "vente du camping des 2 lles" (*en annexe*)
  - La vente de matériel divers DE\_2021\_007 "fixation des prix du matériel communal mis en vente" (*en annexe*)
  - Une proposition d'acquisition pour le terrain d'un montant de 800 000.00 € (*en annexe*)  
P.S. étant donné que la signature de promesse de vente est prévue après le vote du budget, cette écriture n'est pas prise en compte.
  - la vente des mobil homes d'un montant de 75 000.00 € DE\_2021\_019 (*en annexe*)
- Confirme que le budget annexe CAMPING pourra être clôturé fin 2021

Après lecture des articles détaillés, dépenses et recettes, le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents et représentée de voter le budget COMMUNE tel qui suit :

Dépenses de fonctionnement	507 621.39 €
Recettes de fonctionnement	857 492.87 €
Dépenses d'investissement	133 843.79 €
Recettes d'investissement	133 843.79 €

Objet: Approbation du compte de gestion 2020 CAMPING - DE 2021 015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membre présents et représentés, **APPROUVE** les Comptes de Gestion de la CAMPING 2020 établi par Madame L'Inspecteur Principal des Finances Publiques de Meaux

Objet: Vote du compte administratif 2020 CAMPING - DE 2021 016

Monsieur le Maire propose à Monsieur NEBBACHE Mohamed la présidence de la séance et quitte la salle conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Monsieur NEBBACHE soumet d'examiner le compte administratif CAMPING 2020 conforme au compte de gestion du receveur,

1. Donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 786.07		19 215.93		24 002.00
Opérations de l'exercice	221 460.21	26 083.57	179 540.38	176 710.32	401 000.59	202 793.89
<b>TOTAUX</b>	<b>221 460.21</b>	<b>30 869.64</b>	<b>179 540.38</b>	<b>195 926.25</b>	<b>401 000.59</b>	<b>226 795.89</b>
Résultat de clôture	190 590.57			16 385.87	174 204.70	
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement	174 204.70	
				Pour mémoire : virement à la s		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
	au compte 002 (excédent de fonctionnement)

Objet: Vote du budget 2021 CAMPING - DE 2021 017

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil, qu'il n'y a pas d'autres solutions encore pour cette année que de voter les budgets COMMUNE & CAMPING en déséquilibre, avec un excédent sur la commune de 349 871.48 € et un déficit sur le camping de 349 871.48 €

- La délibération DE\_2021\_010 "vente du camping des 2 lles" (*en annexe*)
- La vente de matériel divers DE\_2021\_007 "fixation des prix du matériel communal mis en vente" (*en annexe*)
- Une proposition d'acquisition pour le terrain d'un montant de 800 000.00 € (*en annexe*)  
*P.S. étant donné que la signature de promesse de vente est prévue après le vote du budget, cette écriture n'est pas prise en compte.*
- la vente des mobil homes d'un montant de 75 000.00 € DE\_2021\_019 (*en annexe*)

Confirme que le budget CAMPING pourra être clôturé fin 2021

Après lecture des articles détaillés, dépenses et recettes, le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents et représentée de voter le budget CAMPING tel qui suit :

Dépenses de fonctionnement	424 871.48 €
Recettes de fonctionnement	75 000.00 €
Dépenses d'investissement	157 833.85 €
Recettes d'investissement	212 711.81 €

Objet: Convention de partenariat avec CHALOTTE 3C LOISIRS dans le cadre de la gestion du périscolaire matin et soir + sur le temps de pause méridienne - DE 2021\_018

Monsieur le Maire donne connaissance de la convention de partenariat dans le cadre de la gestion du périscolaire matin et soir + sur le temps de pause méridienne à passer avec CHARLOTTE 3C LOISIRS.

La présente convention s'élève pour un montant annuel à 29 780 € et prend effet de septembre 2021 à juin 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis favorable et autorise le Maire à signer ladite convention.

Objet: Vente des mobil homes - DE 2021\_019

Suite à la délibération n° 2021\_006 « Mise en vente du Camping »

Monsieur le Maire expose l'offre d'achat des 20 mobil homes pour un montant de 75 000.00 € par la société SARL NOYA à Mantes la Jolie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Donne son accord pour la vente des 20 mobil homes à la Société SARL NOYA

Après la vente, ces biens seront sortis de l'inventaire et portés au budget « Camping »

Affaires diverses :

Monsieur Le Maire rappelle que les élections départementales et régionales auront lieu le 20 et 27 juin 2021, une dérogation a été demandée à Monsieur Le Préfet pour un changement de lieu de vote. Suite au protocole et aux gestes barrières, la salle des fêtes route de Trilport serait mieux adaptée pour les élections.

Monsieur Le Maire résume l'entretien avec les Banques « Caisse d'Epargne & Crédit Agricole » pour le rachat du prêt du camping, une négociation est en cours.

Monsieur Le Maire explique la décision de la SNCF suite à la fermeture de l'accès aux quais par la Route de Mary. Après plusieurs semaines de négociations, la SNCF n'a pas voulu revenir sur sa décision, une effraction est commise tous les jours à cet endroit

Un devis a été demandé à la Société Wiame pour de l'enrobé à froid suite aux nombreux nids de poule dans la chaussée. Celui-ci s'élève à 1080€, d'autres devis vont être demandés.

Une animation aura lieu le 8 juillet 2021, Rue du Bac « Rencontres Estivales sur nos villages » organisée par la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire explique au Conseil le projet de la SNCF pour réhabiliter les gares fermées. Sur 150 gares 35 ont été choisis, la mairie va déposer un projet pour une bibliothèque/ludothèque, les travaux seront réalisés par la SNCF.

Madame Corinne Maas informe les membres du Conseil que les chaudières (mairie-école / salle des fêtes / la poste) n'ont pas de contrat de maintenance. Elle explique que des sociétés de chauffage ont été contactées pour des devis, à ce jour 1 seule a répondu, le contrat est de 2200€ par an.

Un devis a été demandé pour le renouvellement du mobilier dans la salle du périscolaire, celui-ci s'élève à environ 2000€, d'autres sociétés vont être contactées.

La vente du matériel du camping aura lieu le samedi 8 mai à partir de 14h00 dans la cour de l'école, sous réserve du protocole du Covid-19. La vente est réservée aux administrés de la Commune sur présentation d'un justificatif de domicile.

La séance est levée à 21h30